Procès-Verbal
Conseil municipal de la Commune de Decize
Séance du 30 Avril 2025

Le 30 Avril 2025 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Decize, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Justine Guyot, Maire. **Date convocation :** 24 Avril 2025. **Présents :** Colette BERNARD, Stéphanie BOUTEILLER, Annie CHAMARD, Amandine COLAS, Daniel FAIVRET, Laurent FONGARO, Jean GARÇON, Alain GÉVAUDAN, Justine GUYOT, Chantal HALADYN, Annick JAILLOT, Christine JAMET, Julien MAILLARD, Jean-Marie MONNETTE, Alain MOREAU, Philippe ROLLIN, Denis SEGONDS, Jean-Michel SEGUIN, Jean-Marc SOISSON, Bruno TILLY. **Excusés :** Yasmina BOUZOULA (pouvoir à Soisson JM.), Séverine COLIN (pouvoir à Moreau A.), Louis DRUVENT (pouvoir à Monnette JM.), Arnaud DUDRAGNE (pouvoir à Rollin P.), Mélanie KAZMIERCZAK (pouvoir à Maillard J.), Valérie LÉGER (pouvoir à Bouteiller S.), Monique MENAND (pouvoir à Jaillot A.), Franck RAPIAU (pouvoir à Faivret D.), Sophie THAVIOT (pouvoir à Guyot J.). **Secrétaire de séance :** Jean-Marie MONNETTE. **En exercice :** 29. **Présents :** 20. **Votants :** 29.

Affaires institutionnelles : Composition du Conseil municipal 2
Adoption du Procès-verbal du Conseil du 26 Mars 2025 2
Compte rendu de l'exercice des délégations 2
Affaires institutionnelles : Composition du bureau municipal 4
Affaires institutionnelles : Actualisation de la composition des commissions municipales 4
Affaires institutionnelles : Représentation dans les organismes extérieurs 5
Affaires culturelles : Demande de soutien au projet « Decize en Fête » au sein de la politique culturelle de la ville de Decize 5
Personnel municipal : Versement de la cotisation au GIP santé et sécurité au travail 6
Personnel municipal : Modification du tableau des effectifs 6
Affaires financières : Décisions modificatives 8
Affaires financières : Admissions en non-valeur 10
Affaires financières : Tarifs 13
Affaires financières : Attribution de subventions 13
Mutualisation : Convention de prestation de balayage avec la CCSN 13
Affaires patrimoniales : Promesse de bail emphytéotique administratif pour un projet de parc photovoltaïque 14
Affaires patrimoniales : Versement aux archives départementales 15

Affaires institutionnelles : Composition du Conseil municipal

Depuis l'installation du Conseil municipal, les démissions suivantes sont intervenues :

- 1er Juin 2020 : Madame Catherine Provost
- 12 Avril 2022 : Monsieur Hervé Mettery
- 24 Janvier 2023 : Madame Catherine Peronnet
- 10 Février 2023 : Madame Monique Guyot
- 6 Juillet 2023 : Madame Sandrine Venesque
- 25 Avril 2024 : Monsieur Romain Perceau
- 1er Avril 2025 : Monsieur Jacques Moreaux

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la composition actualisée du Conseil municipal qui s'établit comme suit :

Madame BERNARD Colette	Monsieur GARÇON Jean	Monsieur MONNETTE Jean-Marie
Madame BOUTEILLER Stéphanie	Monsieur GÉVAUDAN Alain	Monsieur MOREAU Alain
Madame BOUZOULA Yasmina	Madame GUYOT Justine	Monsieur RAPIAU Franck
Madame CHAMARD Annie	Madame HALADYN Chantal	Monsieur ROLLIN Philippe
Madame COLAS Amandine	Madame JAILLOT Annick	Monsieur SEGONDS Denis
Madame COLIN Séverine	Madame JAMET Christine	Monsieur SEGUIN Jean-Michel
Monsieur DRUVENT Louis	Madame KAZMIERCZAK Mélanie	Monsieur SOISSON Jean-Marc
Monsieur DUDRAGNE Arnaud	Madame LÉGER Valérie	Madame THAVIOT Sophie
Monsieur FAIVRET Daniel	Monsieur MAILLARD Julien	Monsieur TILLY Bruno
Monsieur FONGARO Laurent	Madame MENAND Monique	

Madame le Maire précise que Denis SEGONDS était le suivant sur la liste électorale.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Adoption du Procès-verbal du Conseil du 26 Mars 2025

Il est proposé au Conseil d'adopter le Procès-Verbal du Conseil du 26 Mars 2025.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Compte rendu de l'exercice des délégations

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la délibération générale de délégation n°2020/05/006 et aux délégations spéciales consenties, il est rendu compte de l'exercice des délégations confiées par le Conseil au Maire et il est proposé au Conseil de prendre acte de ce compte-rendu.

- **Engagement de plus 500 € enregistrés en comptabilité**

	2025 CINEMA DECIZE (CI571)		
04/04/25	CAISSE PROFESSIONNELLE AU CINEMA DE2500459 DU 27 MARS 2025	MONNAIE SERVICES	7 744,80 €
	2025 SERVICE DES EAUX DECIZE (EAU)		
04/04/25	JOINT ELASTOMERE DEVIS 251065	SOLYD	1 384,80 €
04/04/25	GEODECTION DES RESEAUX D20250942	CENTRE FINANCES PUBLIQUES SGC NEVERS	70 416,00 €
10/04/25	CLAPETS ANTI RETOUR ET ROBINETS 2274097 DU 13 NOVEMBRE 2024	FRANS BONHOMME	1 679,49 €
18/04/25	REGARD ISO CYL 375 1DN15 VERSION FLEXIBLES DV21030	DESMOULES POLYESTER	2 146,80 €
	2025 VILLE DE DECIZE (DE571)		
24/03/25	APPUI VELO OMEGA BAS ACIER REF V01 DEVIS 25080625	UNIVERS ET CITE	930,00 €
24/03/25	GUIRLANDE DRAPEAU TRIANGLE MULTICOLORE DEVIS 64181 DU 10 MARS 2025	PROZON	635,64 €
24/03/25	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PORTANT SUR L'ORGANISATION DU SYNDICAT AU 1ER JANVIER 2026	BERT CONSULTANT	9 000,00 €
04/04/25	KARCHER POUR LE CHANTIER INSERTION DEVIS N 755662	DUMAS & COLINOT	1 404,00 €
04/04/25	COUTEAU, PERCEAUSE, BOULONNEUSE, SCIES, PERCEUSE, RAIL DE GUIDAGE DEVIS 22 815 808	TRENOIS DECAMPS	5 096,12 €

04/04/25	VAISSELLES POUR MAISON DES ASSOCIATIONS 115022058	GROUPE COMPTOIR BRETAGNE BOURGOGNE	1 145,11 €
04/04/25	SYSTEME DE SECURITE POUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS	ANAVEO	7 260,00 €
04/04/25	FLEURISSEMENT 2025 12120	HUGUET	8 464,58 €
04/04/25	MULTIGREEN - MATRIX - FLORANID TWIN DEVIS 909776	NATURA LIS	2 937,00 €
04/04/25	JARDI'NOVA - TOURBE - POLYFEED - HAKAPHOS 909780	NATURA LIS	1 823,14 €
04/04/25	ENFORCE - FLOANID TWIN 909778	NATURA LIS	1 748,40 €
04/04/25	ACROSOL SAC 30 L 909782	NATURA LIS	2 251,26 €
04/04/25	ENFORCE - FLORANID TWIN 909779	NATURA LIS	1 188,00 €
04/04/25	FLEURISSEMENT CENTRE VILLE 12406	HUGUET	874,98 €
04/04/25	REPARATION FOURGON CP-772-GS	GATICAR NEVERS SAS	3 574,28 €
04/04/25	MOBILIERS DIVERS POUR LA PISCINE 0722012147722024	WELDOM	649,00 €
04/04/25	MATERIEL PEDAGOGIQUE 237-00021	LA MAISON DE LA PISCINE	3 561,00 €
10/04/25	DESAMIANTAGE DES VESTIAIRES ANNEXES LES HALLES SOUS TRAITANT - VALGO	VALGO	19 850,00 €
10/04/25	TONDEUSE CUB CADET Z91831D DE00001933	HEURLEY DAVID	28 238,33 €
10/04/25	AGRANDISSEMENT TERRAIN DE PETANQUE DV7361	TOURLIER	40 560,00 €
10/04/25	OUTIL JOKER DE BASE 1500 DEV 909917	NATURA LIS	8 857,76 €
10/04/25	TONDEUSE THERMIQUE HRH536HXE 53 CM NE00008127/M	ALABEURTHE	2 350,00 €
10/04/25	JARDINIERES D007425	NALUNES	10 400,00 €
10/04/25	PINCE DETRITUS DV30848	BROSSERIE LECLER NOEL	330,00 €
10/04/25	TICKETS 1/2 H DE LECON OU ACTIVITE ET PLEIN TARIF VMA1628	PARAGON ID	540,65 €
10/04/25	SPECTACLE CACHE CACHE 13 DECEMBRE 2025 DVR250402	SUR MESURES	738,50 €
10/04/25	FEU ARTIFICE 14 JUILLET 2025	LA BILLEBAUDE	11 000,00 €
14/04/25	REFECTION PRINTANIERE DE 2 COURTS DE TENNIS EN TERRE BATTUES EXTERIEURE DEVIS 02522025	TENNIS RENOPRO	5 520,00 €
14/04/25	REMPLACEMENT DE LA PAIRE DE CABLE SUR VOTRE PORTE SECTIONNELLE ELECTRIQUE 01 FMP-000122404-1	ASSA ABLOY	1 699,22 €
17/04/25	REPARATION KANGOO BF-725-EW DEVIS ET000166	GARAGE PROD HOMME	2 221,50 €
17/04/25	BRADERIE 2025 DEVIS 01052025-3	COMANIMAT	1 500,00 €
17/04/25	ALIMENTATION ALGECO + PROTECTION ELECTRIQUE + BLOC ISSUE DE SECOURS + ALARME TENNIS DEVIS 001138	MAURY FREDERIC MAURY ELECTRICITE	696,00 €
17/04/25	PORTES TENNIS COUVERT DEVIS 03-2025	M C S BONNOT MAXIME	680,00 €
17/04/25	MODULE ISOLE STRUCTURE ET PANNEAU TENNIS COUVERT D21247	BOUILLET ACIER ET PROFILAGE SARL	35 161,50 €
17/04/25	PLAQUE PLEXI DEVIS D28374 TENNIS COUVERT	BOUILLET ACIER ET PROFILAGE SARL	640,62 €
17/04/25	TERRASSEMENT, NIVELLEMENT ET FOUILLES FONDATIONS TENNIS COUVERT DEVIS DC230071	OLIMACON	6 639,60 €
18/04/25	BROYAGE DES ACCOTEMENTS, HAIES ET TALUS DE VOIRIES COMMUNALES ET DES ESPACES COMMUNAUX BC 2025-02	ENTREPRISE DA COSTA	3 981,60 €
18/04/25	MOE REFECTION DES TROTTOIRS ROUTE DE MOULINS	SAFEGE	27 918,00 €
10/04/25	DEMOLITION DES VESTIAIRES ANNEXES LES HALLES DEV20240215	BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS	26 590,00 €
18/04/25	FRIGO COMMUNAL DIVISE EN VOUTES REFRIGEREES 8 CASIERS DEVIS2025/02488	CHRSHOP	2 941,94 €
18/04/25	BLOCK PREFABRIQUE EN BETON GRIS RECYCLE 250057	VGB FRANCE	1 000,00 €
23/04/25	SPECTACLE CINEMA DE DECIZE L'UNIVERS EXTRAORDIANIRE DES MARIONNETTES 2025 N°14	LE PETIT MONDE DE REMY LES MARIONNETTES A FILS	800,00 €
23/04/25	CLAUDINE LEBEGUE ET PIERROT DE LA RUE KETANOU 21 JUIN 2025 FETE DE LA MUSIQUE	POLE COOPERATIVE ARTISTIQUE	1 430,00 €
23/04/25	PRESTATION LA BOITE A MUSIQUE PERCU ROULE + 2 SATELLITE PERCU ROULE ROULE - FETE DE LA MUSIQUE 2025	PERCU ROULE ANTHONY POIRIER	949,63 €
23/04/25	CONCERT NASH FETE DE LA MUSIQUE 21 JUIN 2025	ROBIN JULIEN	1 100,00 €
23/04/25	DANSONS ENSEMBLE 21 JUIN 2025	LES2Z SEBASTIEN D'IZZIA	1 477,00 €

- **Droits de préemption non exercés**

2 Rue Henry Darcy	AV n°143
10 Rue Jumilhac	AE n°1012
15 Rue de la Pie Verte	AE n°226 et n°801
19Bis Rue de Vauzelles	AP N°183 et n°185
4Bis Avenue de Verdun	AO n°198
26Bis Avenue Victor Hugo	AM n°355 et n°455
22 Rue des Magnolias	CI n°154
2 Route de Champvert	CL n°59 et n°60
12 Rue Lavoisier	AE n°950

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires institutionnelles : Composition du bureau municipal

Suite à la démission de Monsieur Jacques Moreaux de ses fonctions de Conseiller municipal et d'Adjoint au Maire, accepté par le Préfet de la Nièvre, il est proposé au Conseil de pourvoir à la vacance.
L'article L2122-4 du CGCT stipule que conseil municipal élit les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret.

L'article L2122-7-2 du CGCT stipule que, « dans les communes de 1 000 habitants et plus, […] En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7. », à savoir : « scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Madame le Maire annonce son intention de proposer Monsieur Jean GARÇON au poste d'adjoint. Elle précise que ce dernier reprendrait les missions de Monsieur MOREAUX, à savoir les travaux, le cadre de vie ainsi que le lien avec les ateliers municipaux.

Il est procédé au vote.

- Blancs : 5
- Daniel FAIVRET : 2
- Jean GARÇON : 22

Jean GARÇON est déclaré élu Adjoint au Maire.

Affaires institutionnelles : Actualisation de la composition des commissions municipales

Il est proposé au Conseil de consentir à l'actualisation de la composition des commissions municipales comme suit.

Cadre de vie et Environnement	Administration générale et attractivité	Culture, fêtes et sports	Émancipation et solidarité
CHAMARD Annie DRUVENT Louis DUDRAGNE Arnaud GARÇON Jean GÉVAUDAN Alain ROLLIN Philippe TILLY Bruno	FONGARO Laurent GARÇON Jean JAILLOT Annick MAILLARD Julien MOREAU Alain	BERNARD Colette BOUTEILLER Stéphanie COLIN Séverine DUDRAGNE Arnaud MAILLARD Julien MOREAU Alain ROLLIN Philippe	DRUVENT Louis HALADYN Chantal JOACHIM Mélanie LÉGER Valérie MENAND Monique MONNETTE Jean-Marie SEGONDS Denis THAVIOT Sophie
SEGUIN Jean-Michel *JAMET Christine (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*	FAIVRET Daniel *RAPIAU Franck (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*	RAPIAU Franck *FAIVRET Daniel (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*	JAMET Christine *SEGUIN Jean-Michel (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*
BOUZOULA Yasmina *SOISSON Jean-Marc (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*	SOISSON Jean-Marc *COLAS Amandine (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*	COLAS Amandine *BOUZOULA Yasmina (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*	BOUZOULA Yasmina *COLAS Amandine (suppléant uniquement si le titulaire du groupe ne peut assister à la réunion)*

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires institutionnelles : Représentation dans les organismes extérieurs

Le départ de Monsieur Moreaux du Conseil municipal implique le retrait d'office de ses mandats de représentant dans les organismes extérieurs.

Il est proposé au Conseil de nommer :

- Alain MOREAU au Conseil d'administration de la SEM Confluence Santé*

** les autres représentants sont GARÇON Jean, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, MENAND Monique, MONNETTE Jean-Marie, THAVIOT Sophie*

- Daniel FAIVRET à la Commission locale de l'électricité du Sieeen

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires culturelles : Demande de soutien au projet « Decize en Fête » au sein de la politique culturelle de la ville de Decize

La politique culturelle de la ville de Decize a différents aspects et objectifs :

- Fonctionnement d'un cinéma et d'une école de musique municipale
- Organisation d'activités culturelles ou de loisirs sur la commune (spectacles, animations musicales, danse et théâtrale, festivals…) de manière indépendante ou en partenariat avec les associations et structures à vocation culturelle
- Organisation d'expositions (photos, artisanat, thématiques…)
- Partenariat avec l'École municipale de musique et la Médiathèque afin de réaliser des projets musicaux et culturels dans les écoles
- Proposition de spectacles gratuits ou à des tarifs très modiques afin de toujours permettre au plus grand nombre d'accéder à l'offre culturelle sur le territoire

Dans le cadre de la programmation annuelle, l'offre estivale s'est intensifiée au fil des années. Toutes ces informations sont reprises et détaillées sur le site internet de la ville de Decize ainsi que dans le magazine municipal et sur d'autres supports de communication afin de les mettre en valeur.

Le programme estival 2025 « Decize en Fête » voit la reconduction du schéma :

- Fête de la musique
- Festi'rue
- entre lesquels s'intercale une programmation musicale avec cette année la volonté de resserrer cette dernière autour d'artistes susceptibles de mobiliser un large public

Les offres culturelles et de loisirs proposées par la Ville de Decize sont plébiscitées et contribuent à l'enrichissement culturel des habitants du Sud Nivernais et des touristes.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Charges TTC		**Ressources**	
SACEM	2 000 €	Autofinancement	28 068 €
Cachets total21 Juin au 12 septembre	*17 228 €*	Conseil Départemental 58	5 000 €
Feux d'artifice	11 000 €	DRAC BFC (été culturel 2025)	5 000 €
Charges transversales			
Temps agents municipaux/logistique (24 jours agent – 160€/jours)	3 840 €		
Administration/Moyens techniques/ communication	4 000 €		
TOTAL	**38 068 €**	**TOTAL**	**38 068 €**

Au regard de l'engagement de la Ville de Decize, de la mobilisation des bénévoles, de l'engouement du public nivernais et des visiteurs, ainsi que de la durée de cette animation s'étendant sur plusieurs mois plutôt qu'un événement ponctuel, il est proposé au Conseil municipal de solliciter les soutiens prévus au plan de financement auprès du Département et de la DRAC. Ce soutien permettra de préserver une offre culturelle dynamique et variée tout au long de l'été.

Monsieur SOISSON demande ce que la Municipalité entend par "un enrichissement culturel susceptible de mobiliser un large public".
Madame le Maire répond qu'il s'agit de culture populaire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Personnel municipal : Versement de la cotisation au GIP santé et sécurité au travail

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L. 452-47 du code général de la fonction publique,
Vu le décret n o 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,
Considérant la création au 1er janvier 2023 d'un groupement d'intérêt public (GIP) santé et sécurité au travail inter fonctions publiques de la Nièvre dont le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Nièvre est membre,
Considérant que le GIP santé et sécurité au travail inter fonctions publiques de la Nièvre assure l'ensemble des missions en matière de suivi médical et de prévention des risques professionnels des agents employés par les collectivités,
Il est proposé au Conseil Municipal

- de décider que l'encaissement de la cotisation médecine sera réalisé directement auprès du GIP santé et sécurité au travail inter fonctions publiques de la Nièvre à compter du 1er juillet 2025,
- d'autoriser Madame le maire à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Personnel municipal : Modification du tableau des effectifs

Vu le code général de la fonction publique,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 Mars 2025, portant dernière modification du tableau des effectifs,
Vu les mouvements de personnel au sein de la collectivité,
Vu la volonté de la collectivité de reconnaître les valeurs professionnelles de certains agents et ainsi leur permettre de bénéficier d'une nomination à un grade supérieur,
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 21 mars 2025
Il est proposé au Conseil Municipal :

- de créer :
    - 1 poste permanent de technicien principal de 1ère classe à temps complet
    - 1 poste permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (32 heures hebdomadaires)

- de supprimer :
    - 1 poste permanent d'adjoint technique territorial à temps complet
    - 1 poste permanent d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
    - 1 poste permanent d'attaché principal à temps complet

Et d'approuver le tableau des effectifs ci- dessous qui se substitue à celui approuvé le 26 mars 2025.

Grades concernés	Conseil du 30/04/2025
EMPLOIS PERMANENTS (total)	**96**
EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	***80***
Emploi fonctionnel	
Directeur général des services	1
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	
Attaché territorial principal	0
Attaché territorial	2
Rédacteur territorial	1
Rédacteur territorial principal 1ère classe	1
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	4
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	2
Adjoint administratif territorial	5
FILIÈRE CULTURELLE	
Bibliothécaire territorial	1
Adjoint du patrimoine	1
Assistant Enseignement Artistique Ppal de 1ère classe	2
FILIÈRE MEDICO – SOCIALE – *Secteur Social*	
Éducateur territorial de Jeunes Enfants	1
A.T.S.E.M. principal 1ère classe	1
FILIÈRE ANIMATION	
Adjoint territorial d'animation	2
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE	
Chef de service	1
Brigadier-chef principal	1
Gardien-Brigadier	2
FILIÈRE SPORTIVE	
ETAPS Principal 1ère classe	2
ETAPS principal 2ème classe	1
ETAPS	2
FILIÈRE TECHNIQUE	
Ingénieur territorial	1
Technicien territorial principal 1ère classe	2
Technicien territorial principal 2ème classe	1
Agent de maîtrise territorial principal	4
Agent de maîtrise territorial	5
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	7
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	9
Adjoint technique territorial	18
EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	***16***
FILIÈRE CULTURELLE	
Assistant Enseignement Artistique principal 2ème classe	4
Assistant Enseignement Artistique	1
FILIÈRE TECHNIQUE	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	4
Adjoint technique territorial	6
EMPLOIS NON PERMANENTS (total)	**14**
EMPLOIS NON PERMANENTS À TEMPS COMPLET	***12***
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	
Attaché territorial	1
Adjoint administratif territorial	1
FILIÈRE ANIMATION	
Adjoint territorial d'animation	1
FILIÈRE SPORTIVE	
ETAPS	2
FILIÈRE TECHNIQUE	
Adjoint technique territorial	7
EMPLOIS NON PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	***2***
FILIÈRE ANIMATION	
Adjoint territorial d'animation	1
FILIÈRE TECHNIQUE	
Adjoint technique territorial	1

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires financières : Décisions modificatives

Après présentation en Commission Affaires générales et Attractivité, il est proposé au Conseil d'adopter les décisions modificatives suivantes.

➢ Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant	Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		45 000,00 €	013	ATTENUATIONS DE CHARGES		30 000,00 €
	60613	Chauffage urbain	45 000,00 €		6419	Remboursements sur rémunération du personnel	
	fonc 323	Piscines	25 000,00 €		fonc 020	Administration générale de la collectivité	30 000,00 €
	fonc 510/33	Centre technique	20 000,00 €			Remboursement des indemnités journalières des agents en arrêt	
		Augmentation de 37% des					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		20 554,24 €	73	IMPOTS ET TAXES		651,00 €
	6541	Créances admises en non-	4 838,64 €		73221	FNGIR	651,00 €
	fonc 01	Opération non ventilables			fonc 01	Opération non ventilables	
		Demande d'admission en non valeur du SGC pour un	4 838,64 €			Recettes au dessus des prévisions budgétaires	651,00 €
		Manque de crédits					
				731	IMPOSITIONS DIRECTES		47 817,00 €
	65568	Autres contributions	5 715,60 €				
	fonc 847	Equipement de voirie			73111	CONTRIBUTIONS DIRECTES	47 817,00 €
		Réseau de chaleur 2025 -	5 715,60 €		fonc 01	Opération non ventilables	
						Recettes au dessus des prévisions budgétaires	47 817,00 €
	65748	Autres personnes de droit	10 000,00 €				
	fonc 01	Opération non ventilables		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		- 4 360,00 €
		Réserve pour subventions à	10 000,00 €				
					74111	DGF DOTATION FORFAITAIRE	9 470,00 €
66	CHARGES FINANCIERES		0,35 €		fonc 01	Opération non ventilable	
						Recettes supérieurs au crédit	9 470,00 €
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,35 €				
	fonc 01	Opération non ventilable			741121	DOTATION DE SOLIDARITE	29 356,00 €
		Erreur de crédit budgétaire lors du vote du budget -	0,35 €		fonc 01	Opération non ventilable	
						Recettes supérieures au crédit	29 356,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION		8 553,41 €				
					741127	DOTATION NATIONALE DE	6 058,00 €
	023	Virement à la section	8 553,41 €		fonc 01	Opération non ventilable	
						Recettes supérieures au crédit	6 058,00 €
					742	DOTATION AUX ELUS	143,00 €
					fonc 01	Opération non ventilable	
						Recettes supérieures au crédit budgétaire voté	143,00 €
					74833	ETAT COMP EXO TAXES FONCIERES	- 49 387,00 €
					fonc 01	Opération non ventilable	
						Recettes inférieures au crédit budgétaire voté	- 49 387,00 €
TOTAL DEPENSES			74 108,00 €	TOTAL RECETTES			74 108,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant	Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		14 197,83 €	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 553,41 €
	2031	Frais d'étude	14 197,83 €		021	Virement de la section de fonctionnement	8 553,41 €
	op 278	Frais d'étude					
	fonc 50	Services Communs		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		752,93 €
		Frais d'étude BETR pour mise	9 000,00 €				
		Etude faisabilité d'une chaufferie bois - Crédit manquant car erreur	5 197,83 €		1321	Subvention Etat	752,93 €
					fonc 420	Services Communs	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000,00 €			Subvention concernant l'étude de la faisabilité de la chaufferies et	
						réseaux de chaleur supplémentaire	752,93 €
	2111	Terrains	20 000,00 €				
	op 187	Acquisition de terrains		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		85 569,49 €
	fonc 845	Voirie communale et routes					
		Provisions pour terrains divers	20 000,00 €		1641	Emprunts en euros	85 569,49 €
					fonc 01	Opération non ventilables	
	2158	Autres installations, matériel et outillage technique	100,00 €			Ajustement du montant de l'emprunt prévu au BP 2025	85 569,49 €
	op 156	Acquisition de matériel					
	fonc 50	Services communs					
		Perforateur HS à remplacer non prévu au BP	100,00 €				
	2188	Autres	- 100,00 €				
	op 156	Acquisition de matériel					
	fonc 50	Services communs					
		Dépenses inférieures au	- 100,00 €				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		60 678,00 €				
	2313	Constructions	60 678,00 €				
	op 246	Travaux et installations					
	fonc 322	Stades					
		Vestiaires du foot - Démolition non comptabilisée	60 678,00 €				
TOTAL DEPENSES			94 875,83 €	TOTAL RECETTES			94 875,83 €

➢ Budget cinéma

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant	Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		800,00 €				
	673	Titres annulé (sur exercices antérieurs)					
	fonc 317	Cinémas et autres salles de spectacles					
		Pas de crédits budgétaires prévus au BP	800,00 €				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		- 800,00 €				
	023	(Ordre) Virement à la section d'investissement					
	fonc 317	Cinémas et autres salles de spectacles	- 800,00 €				
TOTAL DEPENSES			- €	TOTAL RECETTES			- €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant	Chap.	Art. Fonction	Libellés	Montant
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		- 800,00 €	021	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		- 800,00 €
	2188	Autres	- 800,00 €		021	(Ordre) Virement de la section de fonctionnement	
	20	Acquisition de matériel			fonc 01	Opérations non ventilables	- 800,00 €
	fonc 317	Cinémas et autres salles de spectacles					
		Facture moins élevée que prévue	- 800,00 €				
TOTAL DEPENSES			- 800,00 €	TOTAL RECETTES			- 800,00 €

Madame le Maire indique que, s'agissant des recettes d'investissement, la Municipalité n'inscrit pas les dotations non notifiées dont elle sait pourtant qu'elles seront perçues. À ce titre, un dossier DETR a été validé sur le budget eaux, concernant la mise en place de compteurs.
Par ailleurs, compte tenu du caractère ambitieux des investissements portés par la Ville de Decize, la Préfecture a décidé, à titre dérogatoire, de flécher un second dossier DETR en faveur des vestiaires du football. Madame le Maire précise que cette subvention n'apparaît pas encore dans le tableau budgétaire, la notification officielle n'ayant pas encore été reçue.
Concernant l'étude sur l'eau et l'assainissement, et dans la mesure où la compétence reste municipale, il a été nécessaire d'effectuer des ajustements juridiques relatifs au fonctionnement du service eaux-assainissement et du SIAEP. Elle précise également qu'à compter du 1er janvier 2026, les habitants recevront une facture émise par le SIAEP et non plus par la Ville de Decize.
Monsieur GARCON précise qu'une communication sera faite à ce sujet.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires financières : Admissions en non-valeur

Sur demande du Service de Gestion Comptable justifiant de diligences non fructueuses, il est proposé au Conseil de procéder aux admissions en non-valeur suivantes pour un montant total de 6 388,64 €.

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2021	T-2007-1		[redacted]	RAR inférieur seuil poursuite	83-CANTINE	6541	6,80
2022	T-286-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	13,60
							20,40
2022	T-3205-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	13,00
2022	T-3205-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	13,60
							26,60
2021	T-1954-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	8,95
				e			8,95
2022	T-293-2			PV carence	87-GARDERIE	6541	3,90
							3,90
2017	T-649-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
2019	T-1354-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	133,09
2018	T-199-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	234,30
2017	T-215-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	358,40
2017	T-649-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	544,50
2016	T-730-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	254,43
							1 528,62
2022	T-300-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	5,20
2022	T-1181-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	5,20
2022	T-1586-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	6,50
2022	T-909-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	14,30
							31,20
2023	T-3360-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	5,20
2023	T-3089-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	6,50
							11,70
2023	T-2093-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	5,20
2023	T-1531-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-CANTINE	6541	4,00
							9,20
2022	T-3234-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	10,05
							10,05
2022	T-1514-1			Combinaison infructueuse d actes	564-CREANCE ALIMENTAIRE	6541	38,65
							38,65
2018	T-787-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	172,90
2018	T-787-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	482,40
2018	T-201-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	485,21
							1 140,51

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	[redacted]	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2022	T-1913-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
2023	T-2803-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
2022	T-1633-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
2022	T-3271-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	30,60
2022	T-1913-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	51,00
2022	T-1633-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	54,40
							142,50
2022	T-3280-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	6,80
2022	T-3280-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	13,00
							19,80
2022	T-3028-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	7,80
2022	T-3028-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	10,20
							18,00
2023	T-16-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	116,86
							116,86
2022	T-2688-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
2022	T-3039-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	2,60
2023	T-116-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	2,60
2023	T-1184-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
2023	T-395-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	6,50
2022	T-3311-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	9,10
2022	T-3039-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	20,40
2022	T-2688-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	20,40
2022	T-2449-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	30,60
2022	T-3311-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	30,60
							128,00
2023	T-3461-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
							3,90
2022	T-2573-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	10,20
							10,20
2019	T-1281-1			Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	98-PRODUITS FISCAUX AUTRES	6542	47,10
2019	T-996-1			Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	98-PRODUITS FISCAUX AUTRES	6542	47,25
							94,35
2023	T-2141-2			Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	300-DIVERS	6542	35,00
2023	T-2141-1			Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	300-DIVERS	6542	48,50
							83,50

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2022	T-2497-2		[redacted]	RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	0,63
							0,63
2022	T-1276-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	20,40
2022	T-742-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	27,20
							47,60
2022	T-1961-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	47,60
2022	T-1683-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	51,00
							98,60
2023	T-2072-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	2,60
							2,60
2022	T-1979-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	47,60
2022	T-1701-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	51,00
							98,60
2022	T-3350-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	50,00
							50,00
2021	T-1955-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	41,60
							41,60
2023	T-156-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
2022	T-3353-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	7,80
2022	T-2723-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	11,70
2022	T-2411-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	13,00
2022	T-3075-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	13,00
2022	T-2723-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	40,80
2022	T-3075-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	44,20
2022	T-3353-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	44,20
2022	T-2411-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	61,20
							239,80
2022	T-1986-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
2022	T-1308-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	27,20
2022	T-2732-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	37,40
2022	T-3085-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	44,20
2022	T-3363-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	44,20
2022	T-431-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-CANTINE	6541	3,02
2022	T-1986-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	54,40
2022	T-1708-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	54,40
2022	T-1038-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	61,20

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2022	T-2388-1		[redacted]	Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	61,20
							388,52
2016	T-191-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	68,20
2016	T-768-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	332,80
							401,00
2021	T-1105-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	41,99
							41,99
2021	T-1533-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	2,60
2021	T-1533-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	163,20
				n			165,80
2021	T-547-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	40,00
							40,00
2022	T-1325-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
2022	T-1325-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	10,20
2022	T-1724-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	10,40
2022	T-2003-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	11,70
2022	T-3103-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	17,00
2022	T-796-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	27,20
2022	T-3385-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	34,00
2022	T-2003-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	37,40
2022	T-451-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	47,60
2022	T-1724-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	54,40
2022	T-2440-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	61,20
2022	T-1058-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	61,20
							373,60
2022	T-1327-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	17,00
2022	T-798-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	27,20
							44,20
2022	T-1145-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	39,95
							39,95
2023	T-2484-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	2,60
							2,60
2022	T-3179-1			Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	300-DIVERS	6542	20,00
							20,00
2023	T-903-1			Combinaison infructueuse d actes	300-DIVERS	6541	60,00
				R			60,00

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2021	T-2568-1		[redacted]	RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	7,80
2022	T-3412-1			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	18,20
							26,00
2022	T-2781-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-CANTINE	6541	7,00
2022	T-3135-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	43,00
							50,00
2023	T-2000-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
2022	T-2041-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
2022	T-2041-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	37,40
2022	T-1760-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	40,80
							83,40
2022	T-3432-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-CANTINE	6541	2,02
2023	T-799-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
2022	T-3432-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	10,82
							16,74
2022	T-3439-1			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	6,40
							6,40
2023	T-2631-1			RAR inférieur seuil poursuite	83-CANTINE	6541	0,06
							0,06
2019	T-544-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	64,60
							64,60
2021	T-756-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
2021	T-512-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	3,90
2021	T-225-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	6,81
2021	T-1026-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	17,00
2021	T-512-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	27,20
2021	T-1332-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	40,80
2021	T-756-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	61,20
							158,21
2023	T-2698-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	1,30
							1,30
2022	T-3175-2			RAR inférieur seuil poursuite	87-GARDERIE	6541	3,90
2022	T-2822-2			Combinaison infructueuse d actes	87-GARDERIE	6541	10,40
2022	T-3175-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	112,20
2022	T-2822-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	122,40
2022	T-2515-1			Combinaison infructueuse d actes	83-CANTINE	6541	129,05

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
			[redacted]				377,95
			TOTAL DE LA LISTE				6 388,64

Madame le Maire indique qu'il y a un nombre important d'actes infructueux pour défaut de paiement. Elle précise que le pouvoir d'achat des habitants du territoire est mis à mal, mais que de nombreuses familles ont exprimé un retour très positif concernant la cantine à un euro, qui leur permet d'alléger leurs charges.
Elle ajoute que cette situation est généralisée à l'ensemble des collectivités du département.
Monsieur FAIVRET interroge sur l'existence d'un lien établi entre la situation sociale actuelle et les factures impayées.
Madame le Maire confirme ce rapprochement : les factures s'accumulent pour les familles, et tous les titres ne sont pas nécessairement annulés. Elle précise que Madame MENAND envoie des courriers, reçoit les familles, et les oriente vers le site d'action médico-sociale afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et faciliter les échanges avec les assistantes sociales.
Elle souligne également qu'il y a de nombreux dossiers de surendettement, y compris parmi des familles actives qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Enfin, Madame le Maire indique que, pour l'année dernière, le montant des factures de cantine impayées s'élevait à 18 000 euros.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires financières : Tarifs

Il est proposé au Conseil d'adopter les tarifs de participation au jumelage 2025 comme suit :

Adulte : 50 € Enfant : 30 €
Enfant, à partir du deuxième enfant du même foyer : 20 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires financières : Attribution de subventions

Il est proposé au Conseil d'attribuer les subventions suivantes :

- **Association sportive du collège Maurice Genevoix : 1 500 €**

Participation aux championnats de France Rugby du sport scolaire à Lucciana.

- **Union locale CGT : 200 €**

Suite à régularisation de demande

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Mutualisation : Convention de prestation de balayage avec la CCSN

Il est proposé au Conseil d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de prestation de balayage d'une durée d'un an, renouvelable deux fois un an.
Cette dernière prévoit 109h de prestation annuelle sur les sites et voiries communautaire à un tarif horaire de 76 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires patrimoniales : Promesse de bail emphytéotique administratif pour un projet de parc photovoltaïque

La société INCIDENCES a sollicité la Commune pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur l'emprise identifiée ci-dessus de la parcelle n°46, section CH. Il s'agit d'un terrain faisant partie du domaine privé de la Commune sans usage particulier à ce jour.

Elle propose pour ce faire la conclusion d'une promesse de bail photovoltaïque valable 5 ans.

Les principales conditions du bail porté par la promesse sont :

- Une durée de 30 ans renouvelable 2 fois 10 ans
- Une redevance de 5 000 € l'hectare clôturé par an
- En emprise d'environ 2,7 ha

La Commune a la volonté de promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire et ce projet s'intègre dans le développement économique local tout en permettant une valorisation du domaine privé.
Par ailleurs, les équipements installés seront d'utilité collective et pourraient servir de support à la mise en place d'une proposition d'autoconsommation collective au sens de l'article L315-2 du code de l'énergie.

Aussi, il est proposé au Conseil

- d'autoriser la société INCIDENCES à étudier et mettre en œuvre toutes les demandes d'autorisations nécessaires en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune
- d'autoriser Madame le Maire à signer la promesse de bail dont le projet demeurera annexé à la présente délibération, le cas échéant après menus ajustement ne remettant pas en cause les conditions essentielles susmentionnées

Monsieur SOISSON exprime ses réserves vis-à-vis des projets photovoltaïques au sol. Il précise qu'il n'est pas opposé au photovoltaïque en soi, mais qu'il lui parait plus opportun de privilégier des installations sur des bâtiments.
Madame le Maire partage l'analyse du groupe communiste, à savoir qu'il convient d'éviter autant que possible l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles, et de privilégier leur installation sur les bâtiments. Elle précise à ce titre que la Communauté de Communes, dans le cadre de la compétence relative au groupement de commandes, va lancer une étude à l'échelle intercommunale. Toutes les communes volontaires pourront y inscrire certains bâtiments municipaux susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques en toiture.
Elle indique toutefois qu'un frein subsiste, notamment du côté des assurances, qui se montrent réticentes en raison des risques accrus en cas d'incendie. Le Président du SIEEEN avait d'ailleurs déjà alerté sur ces dangers.
Madame le Maire ajoute qu'une réflexion avait été menée concernant la salle Théodore Gérard, mais que la configuration de la toiture ne se prêtait pas à une telle installation.
Monsieur ROLLIN intervient pour souligner un manque de répartition équitable des gains issus du photovoltaïque. Il insiste sur la nécessité d'une transition énergétique ambitieuse, précisant qu'il ne faut pas tomber dans un procès à charge contre le photovoltaïque. Selon lui, la France devra aller au-delà des parkings et des toitures de bâtiments, et envisager également des implantations sur des terres agricoles.
Monsieur GARÇON précise que le terrain est actuellement une friche.
Monsieur SEGONDS interroge sur l'éventuelle étude des nuisances sonores, notamment auprès des gens du voyage.
Madame le Maire qu'il y aura un échange et que le traitement de la friche semble préférable
Elle se dit ouverte à la mise en place d'une consultation publique, si nécessaire.
Monsieur GARÇON conclut en rappelant que les friches présentent souvent un risque d'incendie.

Actées 3 abstentions *(A Colas, JM Soissons & son pouvoir)*, le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Affaires patrimoniales : Versement aux archives départementales

Par suite de l'inspection des archives municipales par Monsieur Erwann Ramondenc, Directeur des Archives départementales et dans la volonté d'assurer une conservation optimale de documents cruciaux de l'histoire de Decize ainsi qu'un meilleur accès à ces derniers pour les chercheurs, généalogistes et curieux, il est proposé au Conseil de verser aux Archives Départementales les documents ci-après et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention à établir afférente à ce versement.

- **Registres paroissiaux (actes de baptêmes, mariages et sépultures antérieurs à 1792)**

Début Fin	Format approximatif du registre	Style registre	Nature des feuilles	Paroisse	Types d'actes
1585 1694	13 x 21,5 CM	carnets reliés	carnets manuscrits		Baptêmes - Mariages - Inhumations
1700 1791	14 x 21,5 CM	carnets reliés	carnets manuscrits		Baptêmes - Mariages - Inhumations
1741(F1) 1750(F162)	22 x 26 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les DECIZE	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1751 1759	22 x 26 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les DECIZE	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1760(F1) 1765(F54)	22 x 27 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les DECIZE	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1760 1767	21 x 30 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les DECIZE	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1767(F1) 1771(F150)	22X 26 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Privé les DECIZE - Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les FORINS	Baptêmes - Mariages - Inhumations

Début Fin	Format approximatif du registre	Style registre	Nature des feuilles	Paroisse	Types d'actes
1771(F1) 1775 (F166)	22X 26 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Privat les DECIZE - Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les FORINS	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1776(F1) 1779 (F131)	22X 26 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Privat les DECIZE - Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les FORINS	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1780 (F1) 1783 (F345)	22X 26 CM	documents scannés/brochés	photocopies de registres, de pages manuscrits	Paroisse St Privé de DECIZE - Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les FORINS	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1524 1549	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé de DECIZE - Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les FORINS	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1584 1631	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé de DECIZE - Paroisse St Aré - Paroisse Saint Maurice les FORINS	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1616 1709	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1632 1667	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Aré	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1168 1695	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Aré	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1692 1699	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Aré	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1700 1729	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1709 1740	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1741 1755	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé de DECIZE	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1756 1766	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé de DECIZE	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1730 1740	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé	Baptêmes - Mariages - Inhumations
1784 1791	boîtes à archives	documents originaux	Pages manuscrites	Paroisse St Privé	Baptêmes - Mariages - Inhumations

- **Registres de délibération du Conseil municipal**

Début Fin	Format approximatif du registre	Style registre	Nature des feuilles
12 Janvier 1834 - 28 Avril 1837	25 X 39 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
13 Mai 1837 - 21 Avril 1847	25 X 39 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
5 Mai 1849 - 27 Juin 1857	30 x45 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
18 mai 1858 - 21 Avril 1876	27 x 44,5 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
16/05/1876 - 12 Février 1893	35x 52 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
19 Février 1893 - 10 Décembre 1911	30 x45 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
18 Février 1912 - 28 Mai 1927	25 X 39 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
7 Août 1927 - 4 Février 1834	28 x 43 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
24 Février 1934 - 2 Mars 1947	28 x 43 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites
13 Mars 1947 - 18 Septembre 1954	27 x 35 CM	registre original relié, broché	pages manuscrites

Madame le Maire indique que cela permet d'enrichir les archives départementales, notamment en ce qui concerne l'histoire de la ville de Decize.

Monsieur ROLLIN répond que tout patrimoine a vocation à être porté à la connaissance du public. Il soulève l'idée de la création d'un musée sur la commune.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

La séance est levée à 19h40